

## COMMUNIQUÉ

### VIOR OPTIONNE LA PROPRIÉTÉ AURIFÈRE DE MINIÈRE OSISKO À BELLETERRE ET FINALISE LA CONSOLIDATION DU CAMP MINIER

**Montréal, Canada, le 25 août 2021 – Vior Inc. (« Vior » ou la « Société »), (TSX-V : VIO, FRANCFORT : VL51)** est heureuse d'annoncer qu'elle a conclu une convention d'option (l'« Option ») avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») sur leur propriété aurifère Blondeau-Guillet (la « Propriété ») dans la région de Belleterre en Abitibi-Témiscamingue et située à 95 km au sud de Rouyn-Noranda, Québec. La Propriété est composée de 74 claims couvrants 3 573,65 hectares (35,74 km<sup>2</sup>) et est directement adjacente au projet d'exploration à l'échelle d'un district de Vior qui totalise maintenant 531 claims couvrant une superficie de 29 129,48 hectares (291,30 km<sup>2</sup>).

« Cette Option est très stratégique pour Vior car elle finalise la consolidation de notre projet aurifère à l'échelle d'un district à Belleterre. Elle nous permet d'initier l'exploration en continuité directe du système aurifère des secteurs d'exploration avancés du projet. Nous sommes très heureux de nous associer à Osisko, un partenaire reconnu pour son excellence opérationnelle et ses succès en exploration, développement de projets et création de valeur globale au Québec. » a déclaré Mark Fedosiewich, président et chef de la direction de Vior.

#### **À propos de l'Option :**

Osisko accorde à Vior le droit exclusif et irrévocable d'acquérir un intérêt indivis de 51 % (pouvant être augmenté à 75 %) dans la Propriété.

#### **Termes de l'Option :**

Vior aura le droit, jusqu'au 3e (troisième) anniversaire de cette Option, d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété (la « première option ») en :

a) émettant des actions ordinaires de la Société à Osisko pour une valeur totalisant 225 000 \$ conformément à l'échéancier suivant :

- (i) 75 000 \$ au plus tard au premier anniversaire de la présente entente, qui représente un engagement ferme de Vior.
- (ii) 75 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la présente entente ; et
- (iii) 75 000 \$ au plus tard au troisième anniversaire de la présente entente

(b) effectuant des travaux d'exploration totalisant au moins 1 250 000 \$ comme suit :

- (i) un minimum de 250 000 \$ au plus tard au premier anniversaire de la présente entente;
- et

(ii) un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ au plus tard au troisième anniversaire de la présente entente.

Sous réserve de l'exercice de la première option, Vior aura le droit d'acquérir un intérêt indivis supplémentaire de 24 % dans la Propriété (la « deuxième option ») en engageant des travaux supplémentaires totalisant au moins 1 750 000 \$ sur une période de trois ans.

Après que toutes les conditions de l'option aient été remplies, Vior et Osisko formeront une coentreprise selon des conditions standards de l'industrie (la « coentreprise ») sur la propriété. Vior agira comme opérateur de la coentreprise.

Si la participation de l'une ou l'autre des parties dans la coentreprise est réduite à 10 % ou moins, la participation de cette partie dans la coentreprise sera automatiquement convertie en une redevance de 1 % sur les revenus nets de fonderie (« NSR ») et la coentreprise sera automatiquement résiliée.

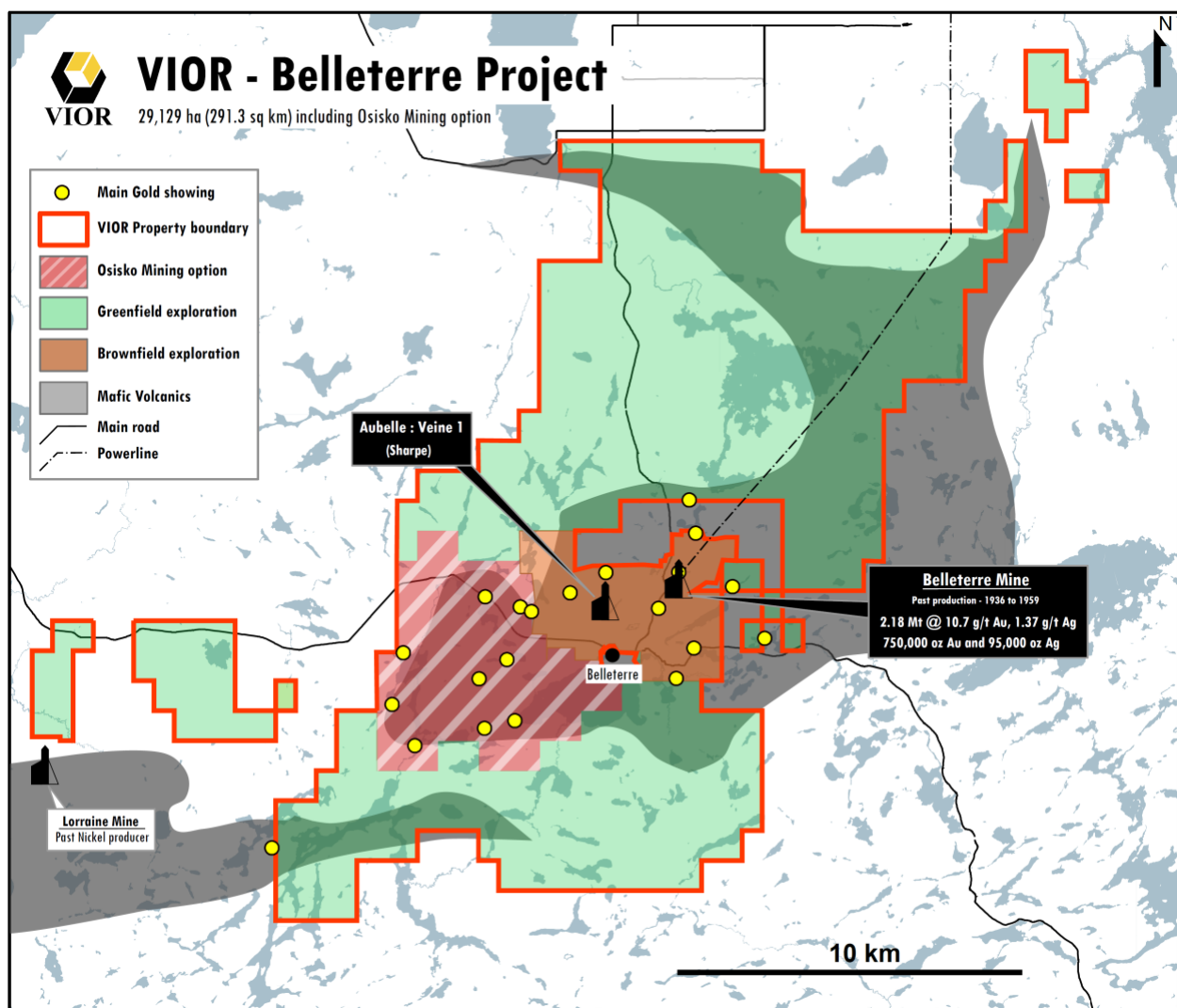


Figure 1. Carte régionale du secteur de Belleterre et du contour de la propriété de Vior

## **Vior renforce son Équipe technique sur le projet Belleterre :**

Vior est également heureuse d'annoncer qu'elle a retenu les services de la firme technique - 3DGeo Solution inc. - sous la direction de Kenneth (Ken) Williamson, MSc, PGeo, pour l'assister, dans une première phase, à la modélisation structurale et à la génération de cibles de forage. Ken est un consultant senior en géologie structurale avec plus de 15 ans d'expérience en exploration et exploitation minière; il est spécialisé dans la modélisation litho-structurale 3D, le ciblage et l'estimation des ressources minérales. « L'expertise et les succès passés de Ken sont bien reconnus en Abitibi et en Amérique du Nord. En collaboration avec l'équipe technique de Vior et à partir données géologiques de terrain historique et nouvellement acquises, Ken va contribuer à développer un modèle structural complet ainsi que la génération de cibles de forage pour notre prochain programme de forage prévu cet automne. » a déclaré Laurent Eustache, vice-président exécutif de Vior.

À la suite de cette première phase, 3DGeo Solution inc. se concentrera sur un deuxième mandat afin de créer un modèle géologique 3D des anciennes zones de production du projet Belleterre. « Nous sommes ravis d'initier le travail et d'unir nos forces avec l'équipe technique de Vior sur un projet aussi prometteur que Belleterre. Vior nous a mandatés de concentrer nos travaux de modélisation dans les zones d'exploration les plus avancées du projet, comprenant l'ancienne mine à haute teneur de Belleterre. Cette collaboration permettra de revisiter les données et interprétations historiques du projet à l'aide d'outils modernes et nous sommes très confiants que cela permettra de maximiser le potentiel économique de la propriété » a déclaré Kenneth Williamson, président de 3DGeo Solution Inc.

D'autre part et sous réserve des approbations réglementaires, Vior a retenu les services de Greg Ferron (le « Consultant ») pour fournir des services de relations aux investisseurs. M. Ferron recevra 4 000 \$ par mois pendant une période initiale de six mois, ce terme pouvant être prolongé avec consentement mutuel. De plus, conformément à son régime d'options d'achat d'actions, la Société octroie au consultant 150 000 options d'achat d'actions qui ont un prix d'exercice de 0,20 \$, peuvent être exercées sur 5 ans et seront acquises 1/4 chaque trimestre.

### **Personne qualifiée :**

Le contenu technique divulgué dans ce communiqué a été révisé et approuvé par Laurent Eustache, Vice-président, exécutif chez Vior et personne qualifiée de la Société aux fins du Règlement 43-101.

### **À propos de Vior :**

Vior est une société d'exploration minière junior basée au Québec dont la stratégie d'entreprise est de générer, explorer et développer des projets de haute qualité dans des territoires miniers reconnus et favorables en Amérique du Nord. Au fil des ans, la direction et l'équipe technique de Vior ont démontré leur capacité à découvrir plusieurs gisements d'or et de nombreux prospects de grande qualité.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Mark Fedosiewich  
Président et chef de la direction  
Tél. : 613-898-5052  
mfedosiewich@vior.ca

Laurent Eustache  
Vice-président, exécutif  
Tél. : 514-442-7707  
leustache@vior.ca

Site Web : [www.vior.ca](http://www.vior.ca)  
SEDAR : Vior inc.

**Énoncés prospectifs :**

*Ce communiqué contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques, qui portent sur les activités, les événements ou les développements que la société croient, présume ou prévoit se produire dans le futur, y compris, sans s'y limiter, le programme d'exploration planifié au projet Belleterre, les résultats d'exploration positifs attendus, le calendrier des résultats d'exploration, la capacité de la société les échéances de son programme d'exploration, la disponibilité des fonds nécessaires pour poursuivre l'exploration et l'acceptation par le Ministère de l'énergie et des ressources naturelles (« MERN ») de la demande d'abandon des deux concessions minières déposée par 9293-0122 Québec inc., constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « ferait », « devrait », « s'attendre », « prévoir », « estimer », « croire », « avoir l'intention », « avoir », « plan » ou « projet », y compris les formes négatives de ces termes ou d'autres variantes de ces termes ou d'une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont un grand nombre échappent à la capacité de contrôle ou de prédiction de la Société, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Société s'écartent sensiblement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs. Divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels s'écartent sensiblement des attentes actuelles, notamment le non-respect des dépenses d'exploration prévues, estimées ou planifiées, l'éventualité que les résultats d'exploration futurs ne soient pas conformes aux attentes de la Société, les conditions générales du marché et de l'économie, les fluctuations des marchés mondiaux de l'or, la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et d'équipements suffisants, les modifications apportées aux lois et aux exigences d'octroi de permis, les conditions météorologiques imprévisibles, les contestations des titres miniers détenus par la Société, les risques environnementaux, le refus du MERN d'accorder la demande d'abandon des deux concessions minières déposée par 9293-0122 Québec inc. ainsi que les risques identifiés dans le rapport de gestion annuel de la direction de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés s'avèrent inexacts, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits et, en conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, les incertitudes et les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels s'écartent sensiblement des prévisions, et il peut y avoir d'autres facteurs imprévisibles faisant en sorte que les résultats ne sont pas conformes à ceux qui étaient envisagés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de faire des mises à jour de ses énoncés prospectifs, sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué*